

VISIO - Élu responsable : comprendre vos devoirs, droits et obligations

TOQ133DERE

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Renforcer les repères déontologiques et juridiques des élus dans un contexte de responsabilités accrues.



Public Visé

Élus locaux en début ou cours de mandat



Pré Requis

Etre élu local nouvellement élu ou changeant de responsabilités

Objectifs pédagogiques

Connaître le cadre légal encadrant l'action des élus locaux
Identifier les droits, devoirs et responsabilités de l'élu
Adopter une posture respectueuse de l'intérêt général et des principes de transparence
Prévenir les situations à risque (conflits d'intérêts, manquements éthiques, etc.)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés courts, quiz interactifs, échanges d'expériences
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque demie journée est séquentiée en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **Le statut de l'élu : droits et obligations**
 - Indemnités, protection juridique, incompatibilités
- **Responsabilités de l'élu**
 - Civiles, pénales, financières et disciplinaires
- **Principes fondamentaux de l'action publique**
 - Égalité, transparence, impartialité, exemplarité
- **Outils pour sécuriser sa pratique**
 - Référent déontologue, charte d'éthique, procédures internes

Qualification Intervenant.e.s

Un expert du statut de l'élu et de l'éthique publique
Formation animée par un professionnel aguerri de la vie publique locale, spécialiste des obligations, responsabilités et bonnes pratiques

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Développement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.: 01.53.39.14.14 - Contact mail : adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

applicables aux élus

Il propose une approche claire, sécurisée et directement opérationnelle pour exercer son mandat en conformité avec le cadre légal.

Cette formation sécurisera l'exercice du mandat en clarifiant le statut de l' élu et ses responsabilités. Elle constituera un socle de confiance et de légitimité pour les élus auprès des habitants et des institutions.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.
- Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

3.30 Heures
0.5 Jour

De 3 à 15 Personnes

Inter (Par personne) : **270.00**



Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org